

INSTRUCTIONS POUR LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Réaménagement du gymnase – Pavillon RA – Campus Loyola			
PROJET :	18-098	Université Concordia	Montréal
	Numéro	Établissement	Ville

L'Université Concordia, Maître de l'Ouvrage, le Propriétaire, ayant son siège au 1455, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal, demande des soumissions pour le projet de Réaménagement du gymnase – Pavillon RA – Campus Loyola

Les documents contractuels, incluant les documents de soumission, ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (ci-après le « **seao** »).

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière, tel que définie à l'article 12 du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1, r.3), établi au montant correspondant à 10% du montant de la soumission et valide pour une période de 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Seules les compagnies de cautionnement membres de l'Association Canadienne de Caution ou détenant un permis d'assureur au Canada et autorisées à traiter au Québec seront qualifiées pour agir à titre de caution aux fins des présentes et du contrat.

Les soumissions transmises sur support papier doivent être présentées à l'endroit suivant et ce uniquement pendant la **Période de réception des soumissions papier**, indiquée ci-dessous, et avant la **Date et heure limite de réception des soumissions**, indiquée ci-dessous :

Nom : Université Concordia
Adresse : Édifice GM
1550, boul. de Maisonneuve Ouest,
11e étage, bureau GM-1100
Personne ressource : François Proulx
Ville : Montréal (Québec) H3G 1N2
Tél. : (438) 871-7329
Courriel pour communication : francois.proulx@concordia.ca

Date : Le 16 février 2024 à 12h00 (midi), heure locale en vigueur (la « **Date et heure limite de réception des soumissions** »).

Période de réception des soumissions papier : **La réception des soumissions papier se fait uniquement le jour de la Date et heure limite de réception des soumissions et uniquement entre 8h00am et 12h00pm (midi) et à aucun autre moment.**

Il est de la seule responsabilité des soumissionnaires qui désirent remettre une soumission papier de prévoir suffisamment de temps pour être en mesure de remettre leur soumission pendant la Période de réception des soumissions papier et avant la Date et heure limite de réception des soumissions.

l'Ouverture Publique à Distance est disponible à l'adresse suivante, la procédure d'accès en tant qu'utilisateur invité doit être suivie : <https://support.zoom.us/hc/fr/articles/206618765-Zoom-Video-Tutorials>.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant au Québec un établissement où ils exercent leurs activités de façon permanente, clairement identifié à leur nom et accessible durant les heures normales de bureau ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé pour cet accord, et détenant la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., chapitre B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer, notamment et sans limitation des conditions prévues à l'article 7 des instructions aux soumissionnaires et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le Propriétaire peut exiger qu'une copie des soumissions de tous les sous-entrepreneurs ou sous-traitants de toutes les catégories de métier ayant déposés leur prix au Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) relativement au présent appel d'offres soit transmise au Propriétaire, sur demande et ce dans les deux (2) jours ouvrables d'une telle demande.

Le Professionnel en charge du projet est :

- Smith Vigeant Architectes
5605 de Gaspé
Montréal (Québec) H2T 2A4
Tél. : 514-844-7414
Fax : -
Personne ressource : Eugénie Lessard
Numéro de référence du professionnel : A6951

Les soumissionnaires sont invités à une séance d'information et à visiter le site. La présence des soumissionnaires est hautement recommandée. Cette visite se déroulera le 6 février 2024 à 8 h 00 (le « **Jour et heure de la visite** »). Les soumissionnaires sont priés de se rendre au 7200 Rue Sherbrooke O., Montréal, QC H4B 1R2 à l'entrée principale du pavillon "RA" (le « **Lieu de la visite** ») à l'heure prévue.

Aux fins de l'évaluation et de la validation des soumissions déposées dans le cadre de cet appel d'offres, des renseignements personnels et confidentiels peuvent être demandés, recueillis et transmis par le soumissionnaire tel que le curriculum vitæ de ses ressources ainsi que certains renseignements d'affaires. Lorsque de tels renseignements sont transmis, ils sont accessibles au personnel concerné du vice-rectorat aux services et du secrétariat général. Une fois le contrat adjugé, lorsqu'un renseignement personnel et confidentiel est recueilli, ce renseignement est accessible à la personne qui doit en prendre connaissance pour les fins liées à la réalisation du contrat ou pour s'assurer du respect des obligations qui incombent aux parties, quand celle-ci a la qualité pour le recevoir lorsque ce renseignement est nécessaire à l'exercice de ses fonctions et utilisé aux fins pour lesquelles il a été recueilli ou que la loi autorise son utilisation.

La personne concernée par un renseignement personnel détenu par un organisme public peut y avoir accès et le faire rectifier, le cas échéant.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Toute plainte présentée en vertu de l'article 21.0.4 de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, ch. C-65.1) doit parvenir à Concordia conformément à la « Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes » de Concordia, disponible en ligne à l'adresse suivante : www.concordia.ca/financial-